



Tableau synthétique de l'expertise amiante du bâtiment en utilisation normale¹

CF: 3014

Nom de l'établissement : UNI Philosophes

Adresse de l'établissement: Boulevard des Philosophes 22

Date dernière mise à jour: 09.03.2016

Etage	Lieu / Local	Description du matériau ou de l'élément	Délai d'assainissement préconisé ²	Remarque
2ème sous-sol	2S01	Support en fibrociment	2019	
1er sous-sol	S15	Dallettes vinyle gris-bleu	2019	
RDC	009	Dallettes vinyle gris-bleu	2019	
RDC	011A	Dallettes vinyle gris-bleu-vert	2019	
RDC	015	Dallettes vinyle grises	2019	
RDC	019	Dallettes vinyle vertes	2019	
1er	Couloir entre les bureaux 108 et 109 A&B	Dallettes vinyle gris-bleu	2019	
1er	109A	Dallettes vinyle gris-bleu	2019	
1er	109B	Dallettes vinyle gris-bleu	2019	

¹ Les résultats permettent une "utilisation normale" des bâtiments, conformément aux décisions de la cellule opérationnelle amiante de l'Etat, c'est-à-dire qu'en absence de travaux, l'installation et les matériaux ne libèrent aucune fibre d'amiante dans l'air. En cas de travaux une expertise complémentaire appelée diagnostic "Avant-travaux" est nécessaire.

² Le délai préconisé par l'expert est calculé selon les critères établis par l'autorité de l'Etat (STEB). En l'absence de travaux, des mesures de la qualité de l'air sont régulièrement réalisées pour garantir l'absence de fibres d'amiante dans l'air. Les travaux de désamiantage seront réalisés en cas de modification du bâtiment ou à échéance du délai.